

Bulletin communautaire



2^e semestre 2008
n° 4

Les compétences de la Communauté

La Communauté de communes intervient dans les domaines qui lui ont été confiés par les communes. Voici un rappel des secteurs de compétences :

- Le développement économique en particulier avec les zones d'activités.
- Le tourisme avec, notamment, l'établissement d'un diagnostic destiné à en favoriser la cohérence.
- L'aménagement de l'espace qui comprend, par exemple la mise en place d'un système d'information géographique.
- La politique du logement et du cadre de vie.
- La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et d'enseignement.
- La gestion de la voirie avec l'aménagement et l'entretien des voies d'intérêt communautaire (environ 80 km).
- L'aire d'accueil des gens du voyage.
- L'achat, la gestion et l'entretien de matériel pouvant être mis à disposition des communes (exemples les chapiteaux).
- L'action sociale comprend la gestion du CIAS (centre inter-communal d'action sociale) avec notamment la maison de retraite " Le Peyricat " à Sabres. Le CIAS organise et gère également les services d'aide ménagère à domicile et de soins à domicile.

Panorama des élus de la nouvelle assemblée

Une nouvelle assemblée communautaire a été installée à la suite de la désignation de leurs représentants par les conseils municipaux issus des élections de mars dernier. Elle est composée de trente deux délégués représentant l'ensemble des communes.

Pages centrales

ÉDITORIAL

La valeur de l'action collective

Le conseil communautaire issu des élections municipales de mars dernier s'est mis en place ces derniers mois. Les 32 délégués des sept communes ont pris en main les dossiers. Les commissions se réunissent et travaillent pour le développement de notre territoire et l'amélioration des services à la population.

Dans le contexte de la crise mondiale actuelle, nous savons tous que ce sera certainement plus difficile. Les excès d'un système, guidé uniquement par la recherche d'un profit financier, nous ont conduits à une situation sans précédent. La priorité accordée à l'enrichissement personnel sans limite au détriment de l'investissement collectif a mené à la faillite.

Dès lors, c'est l'autorité publique qui a dû intervenir pour tenter de sauver l'ensemble du système. Comme demain, elle sera amenée, sans aucun doute, à prendre en charge les conséquences sociales des errements de quelques-uns. Nous ne pourrons pas, à notre niveau, infléchir le cours des marchés mondiaux ni modifier les règles de la finance internationale. Mais il nous revient de continuer à agir, ici, pour favoriser le développement de notre économie, pour apporter à la population les services dont la responsabilité nous a été confiée par les communes.

La bourse occupe une telle place depuis des semaines dans notre paysage quotidien que les termes " d'action " et de " valeurs " évoquent d'abord la chute des cours.

Pour vos élus à la Communauté de communes, ils sont liés, au contraire, à une volonté politique. Celle de mener une action collective au service de valeurs communes qui placent l'individu au cœur de nos projets.



Jean-Louis Pédeuboy
président de la Communauté de communes de la Haute Lande,
maire de Labouheyre, conseiller général des Landes

Le nouveau conseil

Le bureau est constitué du président et des six vice-présidents.



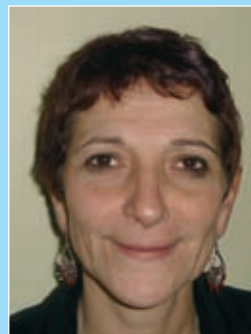
Jean-Louis PEDEUBOY, commune de LABOUHEYRE, président de la Communauté de communes



Gérard MOREAU, commune de SABRES, 1^{er} vice-président



Dominique CITRAIN, commune de TRENSACQ, 2^e vice-président, délégué à l'action sociale



Martine TAPIN, commune de COMMENSACQ, 3^e vice-président, délégué à l'aire d'accueil des gens du voyage



Jérôme BEYAERT, commune de LUGLON, délégué



Jean BOURIT, commune de TRENSACQ, délégué



Richard CABANAC, commune de COMMENSACQ, délégué gymnase et matériel communautaire



Philippe CASTETS, commune de SABRES, délégué



Maire-Lou DUBOSCQ, commune de SOLFERINO, déléguée



Olivier DUBROUS, commune de LABOUHEYRE, délégué



Yves DUNOGUES, commune de LABOUHEYRE, délégué gymnase et matériel communautaire



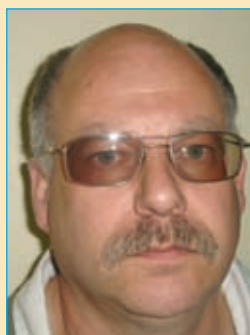
Michel DUVERGER, commune de LUGLON, délégué



Odile LACROTTE, commune de COMMENSACQ, déléguée



Laurent LALANNE, commune de LABOUHEYRE, délégué



Jean-Marie LARCHE, commune de TRENSACQ, délégué



André RABY, commune de ESCOURCE, délégué

> La Communauté de communes est administrée par un conseil communautaire de 32 élus choisis par les communes au sein des conseils municipaux. Leur nombre est déterminé en fonction de la population des communes qui désignent par ailleurs chacune trois délégués suppléants. Ils désignent au sein de l'assemblée un président et six vice-présidents.

> Certains élus se voient, par ailleurs, confier des missions au sein d'autres organismes (comme le CIAS, voir page suivante) ou des délégations pour des missions spécifiques (voir les informations en légende).

> Le président de la Communauté et les six vice-présidents constituent le bureau. Il se réunit régulièrement pour faire le point sur les projets en cours et si besoin, étudier l'intérêt de nouvelles compétences.



Guy RIZZO, commune de SOLFERINO, 4^e vice-président



Patrick SABIN, commune de ESCOURCE, 5^e vice-président



François MUSSOU, commune de LUGLON, 6^e vice-président



Henri BARTH, commune de Solferino, délégué



Lucien CAUDRON, commune de SOLFERINO, délégué



Raymonde CAZES, commune de SABRES, déléguée



Pierre DARENGOSSE, commune de LUGLON, délégué



Robert DROUHAULT, commune de ESCOURCE, délégué



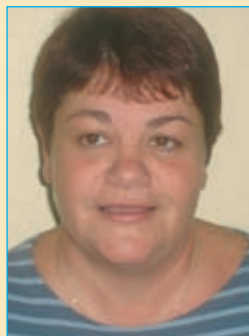
Danielle FAUTOUS, commune de LABOUHEYRE, déléguée



Bernard GRIHON, commune de Sabres, délégué



Antoine HUICI, commune de LABOUHEYRE, délégué



Isabelle LACAZE, commune de TRENSACQ, déléguée



Sylvie RENARD, commune de ESCOURCE, déléguée



Jean Pierre Téchené, commune de LABOUHEYRE, délégué



Magali VALIORGUE, commune de SABRES, déléguée



Richard VEZZOLI, commune de COMMENSACQ, délégué

Les représentants au Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Le Centre intercommunal d'action sociale fonctionne avec un conseil d'administration de vingt-six personnes dont treize sont désignées par les élus de la Communauté de communes. Il revenait au nouveau conseil communautaire d'élire treize de ses membres. En voici la liste : Dominique Citrain, Marie-Lou Duboscq, Claudine Gilles, Berthe Jonquer, Odile Lacrotte, Sibylle Laffargue, Jean-Marie Larché, Gérard Moreau, Virginie Moreira, François Mussou, Sylvie Renard, Guy Rizzo, Magali Valiorgue.

Les autres administrateurs du CIAS sont nommés par le président. Ils sont choisis au sein des associations de personnes âgées et retraitées, de personnes handicapées, des associations œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion et de l'UDAF (Union départementale des associations familiales).

Le président peut également nommer des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la communauté.



Nouveau site internet pour la Haute Lande



La Communauté de communes de la Haute Lande vient de mettre en ligne un nouveau site internet. Il vise autant à fournir des informations aux visiteurs de notre territoire qu'à la population des communes qui disposeront chacune d'une page sur ce site.
www.hautelande.fr

Bulletin communautaire de la Communauté de communes de la Haute Lande - 75 rue du Tuc 40210 Labouheyre. Tél. 05 58 07 54 54
 Responsable de la publication : Jean-Louis Pédeuboy. Tirage : 2 700 exemplaires. ISSN 1950-1242.
 Crédits photos : Communauté de communes de la Haute Lande.
 Conception-réalisation-impression : Socrate communication
 BP 60322 - 26 avenue Gustave Eiffel 33695 Mérignac.
 Tél. 05 56 51 32 86

Les commissions

Le conseil communautaire a désigné les membres qui composent les quatre commissions.

Les membres des commissions qui travaillent sur les différents dossiers au sein de la Communauté de communes ont été renouvelés suite aux dernières élections. Le président de la Communauté est président de droit de ces commissions. Pour chacune, un vice-président a été élu. Elles étudient les dossiers avant leur passage devant le conseil communautaire.

Commission développement économique

Liste des membres : Patrick SABIN, vice-président, Antoine HUICI, Danielle FAUTOUS, Odile LACROTTE, Bernard GRIHON, Martine TAPIN, Pierre DARENGOSSE, Olivier DUBROUS, Jean-Marie LARCHE, Henri BARTH.

Commission des finances

Liste des membres : Gérard MOREAU, vice-président, Bernard GRIHON, Odile LACROTTE, Antoine HUICI, Danielle FAUTOUS, François MUSSOU, Patrick SABIN

Commission voirie

Liste des membres : Guy RIZZO vice-président, Michel DUVERGER, Laurent LALANNE, Richard VEZZOLI, Gérard MOREAU, Robert DROUHAULT

Commission communication et @mi

Liste des membres : François MUSSOU vice-président, Danielle FAUTOUS, Richard CABANAC, André RABY, Philippe CASTETS, Jérôme BEYAERT

Atelier informatique : accueil renforcé pour les jeunes

La Communauté de communes a décidé cette année de privilégier l'action en direction des enfants et des jeunes en leur réservant davantage de créneaux dans le programme des activités 2008/2009. Les adultes ne sont pas oubliés pour autant avec des créneaux horaires qui leurs sont réservés le mardi à Escource, le jeudi à Labouheyre et le vendredi à Solférino.



Planning de l'@.M.I 2008/2009

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Labouheyre/Sabres Jeunes (9h30-11h30)	Airelf Labouheyre (9h30-11h30)	Solférino (11h00-12h30)	Labouheyre/Sabres Jeunes (9h30-11h30)
Escource Cours (14h30-16h00)	Labouheyre Jeunes (13h30-16h00)	Labouheyre Cours (14h30-16h00)	Airelf Sabres (14h30-16h00)	
Trensacq Jeunes (17h00-18h30)	Sabres Jeunes (16h30-19h00)	Commensacq Jeunes (17h00-18h30)	Luglon Jeunes (17h00-18h30)	